



LA LETTRE DE LA MICHODIERE

Bulletin d'information édité par le SNFOCOS – Sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Alain POULET, Directeur Gérant

15^e année

N°705

Hebdomadaire

Le 24 avril 2009

N° 016-09

Du G20 au 1^{er} mai

Les chefs d'Etat, comme la plupart des médias, se sont félicités des résultats du G20, qui s'est tenu à Londres le 2 avril.

Il est vrai qu'une telle réunion n'aurait pu se tenir il y a deux ans, c'est-à-dire avant la crise, tant les certitudes méprisantes du libre marché et du capitalisme triomphant ne supportaient guère la contradiction.

Depuis, la crise est là et on n'a jamais parlé de réglementation et du rôle des pouvoirs publics... pour sauver le système. Dans ces conditions, les 20 pays ont fait des annonces de régulation et de réglementation à venir, notamment à l'égard du système financier, l'essentiel étant visiblement de montrer qu'ils pouvaient piloter la crise et qu'il fallait dès lors avoir confiance.

Le Fonds monétaire international va voir sa capacité financière multipliée par trois et un soutien au commerce mondial va être mis en place.

S'agissant des paradis fiscaux -dont la liste est incomplète- tout dépendra de l'existence réelle de sanctions mises en place sur les plans national et international, et ce n'est pas gagné. Là où cela ne va pas, c'est que deux questions clés, la monnaie et le social, ne sont pas sur la photo du G20. Sur le plan monétaire, le dollar demeure la seule monnaie de référence.

Sur le plan social, il n'y a toujours rien pour exiger partout dans le monde, dans l'action des organismes internationaux, l'obligation de respecter les droits sociaux fondamentaux que sont la liberté d'association, la liberté de négociation, la non-discrimination, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Il était d'ailleurs significatif de constater que si les organismes internationaux financiers étaient au G20 (ex : FMI ou Banque mondiale), l'Organisation Internationale du Travail était absente du fait du refus de certains pays.

Tout cela signifie –et on le voit tous les jours- que la sortie de crise est encore illusoire, que les questions clés (répartition des richesses, normes sociales) ne sont pas sur la table et qu'il faut sauver le soldat capital.

Dans ces conditions, il appartient aux travailleurs et au mouvement syndical libre et indépendant de mettre la pression pour être entendus et respectés.

Sommaire : **Pages 1 et 2** : Mobilisation 1^{er} mai – Encadrement supérieur : Non aux boucs émissaires **Pages 3 et 4** : AG 24 Mars CNAMTS – **Page 5** : Communiqué Confédéral : Allocations Familiales, FO s'oppose à une COG destructrice pour la branche - Agenda

C'est dans cet esprit qu'en France, Force Ouvrière a proposé aux autres organisations syndicales -si le Gouvernement ne répond pas aux revendications- un appel commun à vingt-quatre heures de grève franche, interprofessionnelle.

Si l'ensemble des syndicats fait appel, alors nous serons dans la possibilité de bloquer le pays vingt-quatre heures pour obtenir satisfaction.

D'ores et déjà, Force Ouvrière s'est adressé au Premier Ministre pour lui rappeler l'essentiel de nos revendications et lui demander d'ouvrir rapidement des concertations et des négociations.

Le 1^{er} Mai, dans l'unité d'action, compte tenu des circonstances de la crise, n'est pas un objectif en soi, mais une étape.

Salaires, emploi, services publics, nos revendications sont plus que jamais d'actualité.

Edito Jean-Claude MAILLY
FO HEBDO du 8 avril 2009

Le SNFOCOS appelle tous ses adhérents à se rapprocher des Unions Départementales pour participer aux manifestations qui sont organisées localement le 1^{er} mai.

ENCADREMENT SUPERIEUR : NON AUX BOUCS EMISSAIRES !

La situation de crise actuelle que traverse l'Institution a entraîné des exactions le week-end dernier, notamment à la CAF et la CGSS de la Réunion où des cadres de l'Institution ont été séquestrés.

Le Snfocos dénonce la prise en otage du personnel d'encadrement, quel qu'il soit. Les salariés de l'Institution, fussent-ils cadres dirigeants, n'ont pas à faire les frais de l'incapacité du Comex à obtenir des arbitrages nécessaires et de l'intransigeance du Gouvernement, face aux difficultés de rémunération des personnels de l'Institution.

Il ne faut pas se tromper de cible !

Seul un véritable bras de fer engagé au niveau national avec le Comex et le Gouvernement est de nature à permettre le déblocage de la situation des personnels cadres et non cadres.

Alain POULET
Secrétaire Général

LE 24 MARS 2009 ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL DE LA CNAMTS AVEC ALAIN POULET

Le secrétaire général du SNFOCOS est venu pour rencontrer les cadres de la CNAMTS et répondre à leurs questions. Il s'est exprimé devant plus de 60 collègues. En préambule, il tient à préciser, que même si la CNAMTS est un établissement public, ses salariés soumis à la CCN, ne sont pas mieux protégés que les agents des CPAM.

Oui, l'emploi est menacé et pas nécessairement par la création des ARS (concernant plutôt les personnels des URCAM et des CRAM). Faut-il penser à la création d'une agence nationale de gestion du risque ambulatoire? Oui, sans doute et pas forcément en embauchant du personnel de sécurité sociale. Au demeurant les autres régimes d'assurance maladie sont aussi concernés, donc concurrence!

GPEC :

Aujourd'hui, à l'évidence, il n'y a toujours pas de politique de gestion des emplois et compétences à la CNAMTS.

En effet, il y a une forte propension à pratiquer des embauches de jeunes surdiplômés pour pourvoir des postes créés sur de nouveaux services ou remaniés suite à des départs. Mais cette politique est incohérente avec la situation actuelle qui consisterait à prendre les ressources en interne, ou dans d'autres organismes, là où elles sont.

Nombre de cadres souhaiteraient développer leurs compétences sur d'autres activités que les leurs.

Que deviendront les cadres en place, que l'on dit plus assez (ou pas) compétents et trop payés sans une véritable gestion des carrières ?

Classification des emplois :

Le SNFOCOS revendique :

- la remise à niveau des salaires de l'encadrement. Que le coefficient de base du niveau 5 A soit supérieur au niveau le plus haut de dernier coefficient des employés.
- l'octroi pour tous les cadres de 40 points supplémentaires au titre de rattrapage de leur grille de rémunération.

Grâce à leur mobilisation, les agents de direction ont obtenu la révision de leur grille de coefficient, notamment une revalorisation de 40 à 60 points pour tous.

Il n'y a pas de raison, DANS LES MEMES CONDITIONS A L'APPUI DE LEURS REVENDICATIONS, que les cadres n'obtiennent eux aussi le réajustement de leurs coefficients.

Chacun doit manifester sa volonté de progresser en se syndiquant et en allant aux manifestations qui seront organisées pour obtenir satisfaction.

Salaires (Points de compétences et promotions 2008):

Encore une fois, tout le monde est en droit de se plaindre

- ceux qui ont reçu sont mécontents parce qu'ils pensent que les autres ont reçu plus qu'eux
- ceux qui n'ont rien sont mécontents parce qu'ils se disent que ce n'est pas justifié et que leurs poches se vident
- ceux qui bénéficient de deux points annuels d'ancienneté sont mécontents parce qu'ils se disent que c'est vraiment du mépris

La faute en est à l'opacité du système. On veut récompenser la performance sans énoncer les critères et afficher qui est performant et pourquoi.

Mutuelle :

Alain POULET est surpris par le discours critique de certains élus des organisations syndicales à l'égard de la nouvelle mutuelle, alors qu'aujourd'hui ils demandent que les personnels de leurs comités d'entreprise puissent bénéficier de celle-ci. Cela prouve que la détermination du SNFOCOS à obtenir la mise en place de celle-ci était bien fondée.

Les personnels qui ne bénéficiaient pas jusqu'alors d'une mutuelle usent d'un "effet d'aubaine". En effet, beaucoup d'agents qui n'avaient pas les moyens de s'équiper en prothèses auditives, dentaires et de lunettes profitent de la prise en charge de la mutuelle pour mieux se soigner. De ce fait, il faudra sans doute attendre quelques mois avant de pouvoir renégocier des conditions plus favorables.

En attendant, le SNFOCOS a œuvré pour proposer une surcomplémentaire facultative afin de couvrir des risques non pris en charge.

Le SNFOCOS agit également pour que les prestataires proposent une option pour la prise en charge des «restes à payer», notamment dans le cadre des dépassements d'honoraires.

ARS :

Nous ne sommes pas en mesure d'empêcher la mise en place des ARS. Environ 2000 postes seront pourvus par du personnel de l'Assurance Maladie, ce qui représente entre 2 et 3% du personnel.

Maintenant, l'important est de pourvoir le maximum de postes par du personnel dépendant de notre Convention Collective Nationale, notamment pour les postes à responsabilité.

Il faut se battre pour s'assurer que le personnel concerné, bénéficiera de l'intégralité des dispositifs de notre CCN et qu'il aura un GVT au moins équivalent à celui des autres organismes. Il faut prévoir un protocole sur l'indemnisation de la mobilité géographique beaucoup plus avantageux que l'actuel. Il faut que ces postes soient pourvus en publiant des vacances de poste, la mobilité du personnel se faisant uniquement sur la base du volontariat, comme le prévoit notre CCN.

Le Secrétaire Général du SNFOCOS s'associe à la section de la CNAMTS pour prendre rendez-vous avec le directeur général afin de développer tous ces points.

SECTION CNAMTS : François Nader, Fabienne Nicaise, Didier Vinson

Communiqué Confédéral

Allocations familiales Fo s'oppose à une COG destructrice pour la branche

Force Ouvrière a émis un avis défavorable le 07 avril 2009 sur le texte de la COG (Convention d'objectifs et de gestion) 2009-2012 entre l'Etat et la CNAF.

Pour FO il n'est pas possible de cautionner un texte qui nie les difficultés actuelles et à venir des caisses. La mise en place du RSA et de la réforme prévue de l'AAH sont des défis impossibles à relever au vu du peu d'emplois et des ressources qui y sont affectés dans le cadre de la future convention.

Si l'annonce de 250 emplois supplémentaires, s'ajoutant aux 1007 prévus initialement pour la gestion du RSA, peut apparaître à certains comme une solution miracle il ne faut pas perdre de vue que le nombre de bénéficiaires potentiels est passé de 3,1 à près de 4 millions depuis le mois de janvier. De plus, à l'issue de cette COG du fait des départs en retraites non renouvelés, le solde des effectifs de la branche sera seulement de 80 emplois, autant dire que le RSA et toutes les réformes à venir seront donc à gérer à moyens constants. Les fermetures des guichets des CAF qui sont devenue la règle pour faire face aux difficultés de gestion actuelles des caisses se multiplieront sous l'effet de cette COG.





En outre si certains se satisfont d'un FNAS (fonds national d'action social) en croissance de 7,1% par an, force est de constater que celui-ci oublie largement la jeunesse et ampute les possibilités faites aux caisses d'octroyer aux familles les plus fragiles des aides financières. Force Ouvrière s'inquiète également de la part belle faite aux jardins d'éveil au sein du FNAS comme solution miracle pour l'accueil des 2/3 ans. Ce mode d'accueil marque de fait le repli de l'école maternelle et de tous les principes qui y sont liés tels que la gratuité ou la laïcité.

Dans ce contexte Force Ouvrière n'a vu aucune avancée dans cette COG et craint que le service rendu aux allocataires ne soit à terme fortement dégradé.

Paris, le 14 avril 2009

**Jean-Marc BILQUEZ
Secrétaire Confédéral**

AGENDA

 Réunion Régionale Snfocos Ile de France	27 avril
 Réunion Paritaire Nationale ARS	28 avril
 Réunion Paritaire Nationale Intéressement	12 Mai
 Commission Exécutive Snfocos – Lyon	12 et 13 mai